

## Santé : la ville de Cergy agit !



**La construction d'un nouveau centre de santé à Cergy est essentiel à notre territoire. La ville a pris ses responsabilités et a su faire preuve d'exemplarité à travers ce projet. Il nous faut penser cet équipement dans le cadre d'un modèle de résilience de notre territoire, d'une politique offensive de sauvegarde de notre système public de santé.**

Dès 2008, la ville de Cergy s'est engagée dans la prévention santé à travers les ateliers santé-ville. En 2011, Cergy fait partie des premières collectivités locales à avoir signé un Contrat Local de Santé ( CLS) avec la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé ; CLS étoffé et renouvelé en 2020.

En 2014, la Ville entreprend l'étude de faisabilité d'un centre de santé. Elle achète le rez-de-chaussée d'un immeuble situé au 26 de la rue du chemin de fer pour 1 072 500 €. Ce centre de santé, qui doit ouvrir ses portes en décembre 2022, comprendra des professionnels de santé salariés (dentistes, généralistes, spécialistes). Il constituera un vrai plus pour les Cergyssois qui pourront consulter un spécialiste sans avoir à déboursier des dépassements d'honoraires.

*"Nous considérons que l'argent public doit aller au développement des services publics. C'est ce qui a motivé notre choix d'un centre de santé."*

### **Jean-Paul Jeandon**

*Maire de Cergy*

*Président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise*

Parallèlement, la ville met en relation les professionnels de santé qui souhaitent s'installer sur Cergy, avec des propriétaires bailleurs ou des promoteurs. C'est ce qui a été fait aux Marjoberts et aux Hauts de Cergy, où un ophtalmologue mais aussi des généralistes vont bientôt s'installer. Et parmi les nouvelles constructions, la ville de Cergy a demandé aux promoteurs de conserver des locaux, en rez-de-chaussée, dédiés à la santé.

*"Nous tenons à saluer les généralistes qui, une journée par semaine, vont apporter leur aide à l'hôpital de Pontoise. Quand on connaît le contexte actuel dans lequel les professionnels de santé des hôpitaux travaillent, il s'agit là d'une aide précieuse. Nous saluons également les professionnels de santé qui veulent faire vivre la communauté professionnelle territoriale de santé, pour une meilleure cohérence dans les parcours de soins."*

### **Françoise Courtin**

*Adjointe au maire déléguée à la santé et à la lutte contre la désertification médicale*

Directeur de la participation  
citoyenne et de la communication  
[nicolas.nowaczyk@cergy.fr](mailto:nicolas.nowaczyk@cergy.fr)  
06 88 66 88 58



© 2022 ville de cergy